

La colonne de transport auxiliaire de St-Gall

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

férence des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève, en 1884, les expériences dirigées par le baron de Mundes, avec un fourgon muni d'un puissant réflecteur, avaient convaincu les nombreux médecins militaires présents des inconvénients de ce mode d'éclairage peu mobile, trop intense et aveuglant, rendant donc plus obscures encore les parties non inondées par le jet oblique de la lumière du phare; les expériences de M. Jacob consacrent définitivement et pratiquement l'abandon du système de grands réflecteurs pour la recherche des blessés et rend toute sa valeur à l'ancienne lanterne, non sans utiliser naturellement les moyens perfectionnés de produire de la lumière dont nous disposons aujourd'hui.

Malgré cela, la guerre russo-japonaise nous a appris qu'il est devenu bien dif-

ficile, dans les guerres modernes, de relever les blessés de nuit, la surveillance du champ de bataille par les belligérants exposant les lanternes des brancardiers à servir de points de mire aux pièces d'artillerie chargées de dépister les éclaireurs ennemis. Les Japonais ont dû, à maintes reprises, se refuser toute espèce d'éclairage pour relever les blessés, même la modeste lanterne à main, leurs infirmiers étant poursuivis de suite par le feu de l'ennemi. Inventera-t-on un moyen pour neutraliser la lanterne du brancardier? par la couleur de la lumière projetée par exemple? Cela serait, en tous les cas, fort désirable pour les blessés qui attendent avec impatience que la nuit soit venue pour apporter un terme au combat et leur permettre l'espoir d'un secours.

(Bulletin international).

La colonne de transport auxiliaire de St-Gall

La section de la Croix-Rouge de St-Gall a mené à bien la constitution d'une colonne de transport auxiliaire avec une étonnante rapidité. En été 1907, le comité de la société décidait la constitution de la colonne; en automne déjà, 32 volontaires s'incrimaient comme membres. La société de la Croix-Rouge leur fit donner un cours de samaritains en hiver 1907/8 conjointement avec la société militaire sanitaire suisse (section saint-galloise); puis, au premier printemps il y eut quelques exercices.

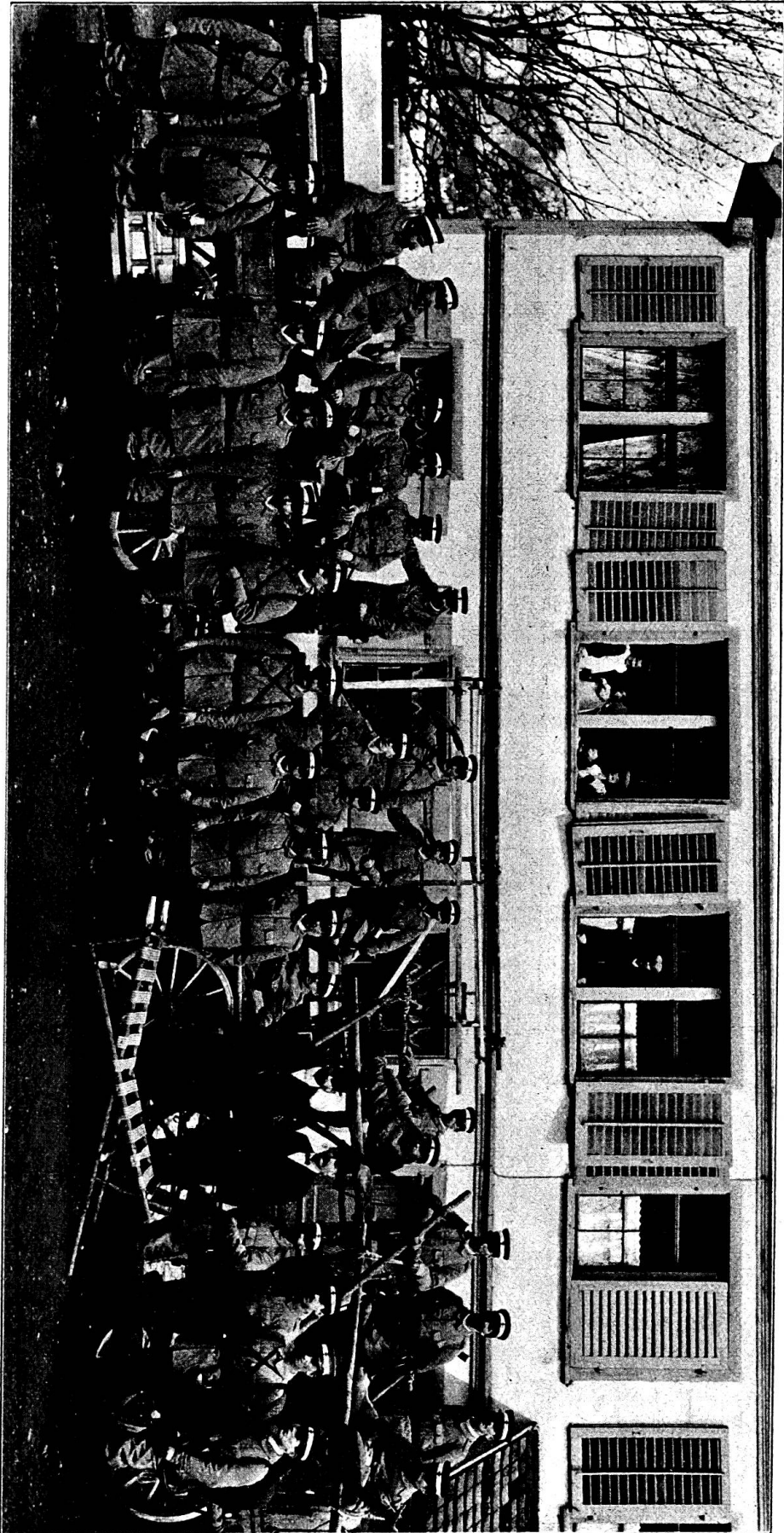
Enfin le 14 juin, la colonne, entièrement équipée, faisait un exercice-sortie d'un jour qui débuta par une marche de cinq heures avec sac paqueté au dos.

L'équipement personnel se compose d'habits en coton gris à passepoils rouges, cas-

quette à croix rouge, capote militaire, ceinturon, havresac, sachet de propreté, gamelle, sac à pain et gourde, plus les outils fournis par la commission des transports de la société centrale suisse de la Croix-Rouge.

— Les frais que la société saint-galloise a dû supporter pour la création de sa colonne de transports auxiliaire se sont élevés à fr. 4,500 environ.

Le cliché que nous reproduisons a été pris le 14 juin lors de la sortie: la composition de la colonne était à ce moment la suivante: un commandant (officier sanitaire, Dr H. Sutter à St-Gall), un remplaçant (sergent), cinq chefs de groupe et 27 hommes faisant tous partie du Landsturm.



La colonne de transport auxiliaire de St-Gall, fondée en 1908.